



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sécurité à Paris

Question au Gouvernement n° 3304

Texte de la question

SÉCURITÉ À PARIS

M. le président. La parole est à M. Pierre-Yves Bournazel.

M. Pierre-Yves Bournazel. Monsieur le ministre de l'intérieur, Paris a fait face à une nouvelle vague de violence ce week-end, en marge d'une manifestation des gilets jaunes. Aucune revendication, aussi respectable soit-elle, ne peut légitimer cette violence. Les groupes de casseurs qui se greffent à ces manifestations ont pour seul but le chaos. Comment comptez-vous agir face à ces casseurs que les Parisiens ne supportent plus ?

Par ailleurs, d'autres problèmes pèsent lourdement, notamment dans les quartiers du nord-est de Paris. Dans le 18^e arrondissement, par exemple, à Barbès, à la Goutte-d'Or, à Château Rouge ou encore à la porte de Montmartre, à la porte de Clignancourt et à La Chapelle, le cadre de vie s'est largement dégradé. Dans le 19^e arrondissement, cette semaine, des bandes en sont venues à tirer au mortier, en plein jour, dans le quartier Rebeval-Belleville. À cela s'ajoutent les trafics traditionnels – drogues, proxénétisme, ventes illégales –, qui continuent de faire des ravages dans tout le nord-est de Paris, sans parler du bruit et des nombreuses incivilités du quotidien que les Parisiens ne supportent plus.

La situation n'est malheureusement pas nouvelle : elle s'installe depuis plusieurs années. Pour les citoyens concernés se pose la question de l'impuissance publique, face à la saturation de la violence et des incivilités. La République se doit de leur apporter des réponses très concrètes pour regagner leur confiance.

Nous croyons à l'égalité de tous les citoyens sans aucune distinction d'origine, de quartier ou d'âge. Nous croyons à la sécurité pour tous.

J'avais proposé, il y a plus d'un an, un dispositif de travaux d'intérêt général, selon le principe « tu casses, tu ré pares ; tu salis, tu nettoies ». Je suis satisfait d'entendre que le Gouvernement agit en ce sens.

M. Maxime Minot. Moi aussi !

M. Pierre-Yves Bournazel. Une police municipale est également attendue par nos concitoyens à Paris. Tous les acteurs, dont la Ville de Paris, sont prêts et constructifs. Monsieur le ministre, peut-on avancer sur cette question ? Nous connaissons votre détermination et votre énergie. Quelles actions comptez-vous mener afin de permettre un retour à la tranquillité et à la sécurité, là où elles sont tant attendues ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Vous avez posé plusieurs questions, qui ont pour point commun la sécurité à Paris.

S'agissant du maintien de l'ordre, s'il y a pu avoir des violences en marge des manifestations dites des gilets jaunes, je constate que celles-ci se sont tenues dans des conditions qui ont changé – mis à part deux véhicules brûlés et quelques feux de poubelles. Tout le mérite en revient bien sûr aux forces de l'ordre. Le nouveau schéma du maintien de l'ordre, instauré par mon prédécesseur Christophe Castaner et moi-même, permet notamment une meilleure organisation des manifestations, dont certaines sont de plus en plus violentes.

J'ai constaté comme vous les très nombreux règlements de comptes - c'est vrai pour Paris et sa petite couronne - et les importantes difficultés en matière d'ordre public que nous connaissons à Paris. Ils sont tous liés au trafic de stupéfiants. Lutter contre ce trafic, c'est lutter pour imposer la sécurité et l'ordre publics, ainsi que la fin des cambriolages et des agressions. Bien évidemment, il y a un lien entre l'insécurité publique et les trafics de stupéfiants qui gangrènent les quartiers, singulièrement au nord de Paris, en Seine-Saint-Denis, dans les Hauts-de-Seine et dans le Val-de-Marne. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Vous posez également la question de la police municipale, qui figure dans la proposition de loi de M. Jean-Michel Fauvergue et Mme Alice Thourot. Je souhaite personnellement – je parle sous l'autorité du Premier ministre – que ce texte soit discuté le plus rapidement possible. Par ailleurs, la proposition de loi des parlementaires parisiens de la majorité, notamment de M. Griveaux, portant création d'une police municipale à Paris recevra un avis favorable du Gouvernement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens et sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. Sylvain Maillard. Très bien !

M. Gérald Darmanin, ministre. Mme la maire de Paris, à qui j'ai rendu visite au lendemain de ma nomination, a donné son accord. Sur ce point – très républicain –, une grande évolution est à mettre au crédit de la majorité. La police municipale parisienne pourra traiter de sujets qui ne relèveront plus de la police nationale, laquelle sera ainsi en mesure de se concentrer sur la délinquance de droit commun et les trafics de stupéfiants. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, MODEM, Agir ens et LR.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Yves Bournazel](#)

Circonscription : Paris (18^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3304

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 septembre 2020](#)